

la lettre d'info du SIPPEREC

ÉNERGIES  COMMUNICATIONS 

à la une

En route vers une mobilité propre et durable

Le SIPPEREC a présenté à ses adhérents sa nouvelle offre concernant les véhicules propres lors du petit-déjeuner du 31 janvier 2017, organisé à la Cité de la Mode et du Design.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte demande désormais aux collectivités territoriales d'intégrer **un minimum de 20 % de véhicules à faibles émissions de CO₂** lors du renouvellement de leurs flottes. Au-delà de cette obligation, la mobilité électrique intéresse aujourd'hui de nombreuses collectivités d'Île-de-France.

Grâce au **groupement de commandes électricité et maîtrise de l'énergie**, les collectivités peuvent bénéficier de **prix attractifs** pour :

- **l'assistance à maîtrise d'ouvrage et la réalisation d'études** (mobilité, dimensionnement de flotte de véhicules et implantation de bornes de recharge) ;
- **la fourniture de véhicules propres (hybrides et électriques)** avec location ou achat de batteries ;
- **l'implantation de bornes de recharge** sur le domaine privé.

Les 460 adhérents du groupement peuvent dès à présent commander des automobiles, des véhicules utilitaires, des mini-bus, des scooters et des vélos à assistance électrique.

Pour en savoir plus, contactez Sophie Bourcereau
sbourcereau@sipperec.fr // 01 70 64 90 44



Le SIPPEREC apporte également aux communes adhérentes à la compétence électricité des **subventions** pour favoriser l'évolution des parcs automobiles vers la mobilité propre :

- **30 % pour l'achat de véhicules électriques ou hybrides rechargeables** (à hauteur de 20 % des parcs automobiles) ;
- **60 % pour les études et l'implantation de bornes de recharge.**

Pour en savoir plus, contactez Bérénice Concentrait-Royo
bconcentraitroyo@sipperec.fr // 01 44 74 32 02

Le SIPPEREC, un acteur reconnu pour la qualité de son action dans les réseaux numériques

Dans son rapport rendu public en décembre, la **Chambre Régionale des Comptes juge le SIPPEREC comme un acteur public métropolitain essentiel en matière de déploiement du très haut débit.**

Suite à un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) dans le cadre d'une enquête nationale de la Cour des Comptes sur l'intervention de l'État et des collectivités en matière de très haut débit, l'action du SIPPEREC dans le domaine de l'aménagement numérique a été jugée très positive.

- Le syndicat, identifié comme **un acteur de premier plan pour l'aménagement numérique en Île-de-France, dispose d'un patrimoine de 17 contrats de délégation de service public qui concernent un tiers de la population francilienne.**
- Ces réseaux permettent de **répondre aux besoins du grand public** pour le très haut débit résidentiel mais également **aux besoins des professionnels**, entreprises ou sites publics en forte croissance.

- Ils participent à une **bonne articulation entre déploiements publics et privés** en vue de garantir une couverture complète du territoire des adhérents en très haut débit.

- Le rapport souligne également, fait rare dans le paysage des réseaux d'initiative publique en France, que **les réseaux très haut débit du SIPPEREC sont tous bénéficiaires** en termes de marge.

Pour en savoir plus, consultez le rapport de la CRC sur www.sipperec.fr.



La géothermie en service à Rosny-sous-Bois, Noisy-le-Sec et Montreuil

Le réseau de chaleur géothermique qui alimente l'équivalent de 10 000 logements sur les communes de Rosny-sous-Bois, Noisy-le-Sec et Montreuil a été inauguré début décembre.



De gauche à droite : Laurent RIVOIRE, Maire de Noisy-le-Sec, Stéphane SALINI, Vice-président de la Région Île-de-France, Vice-président du SIPPAREC, Claude CAPILLON, Maire de Rosny-sous-Bois, Jacques J.P. MARTIN, Président du SIPPAREC, Maire de Nogent-sur-Marne, Président du territoire Paris Est Marne & Bois, Gaylord LE CHEQUER, Adjoint au Maire de Montreuil, Vice-président du SIPPAREC, Pierre HOURCADE, Président d'YGeo et Stefan LOUILLAT, responsable transition énergétique à l'ADEME Île-de-France, lors de l'inauguration officielle de la centrale de géothermie YGeo, le 7 décembre 2016.

Deux ans et demi de travaux ont été nécessaires au concessionnaire YGeo, filiale d'Engie, pour réaliser le forage à 1 800 mètres de profondeur puis la construction des 10 km de réseau et de la trentaine de sous-stations associées.

Les habitants bénéficient désormais d'une chaleur renouvelable, à un prix stable non soumis aux fluctuations des prix des énergies fossiles. Ce sont aussi 15 800 tonnes de CO₂ par an qui ne seront pas rejetées soit l'équivalent des émissions de 8 600 véhicules en une année.

Après Arcueil/Gentilly et Bagneux/Châtillon, il s'agit en quelques mois de la troisième mise en service d'un réseau de chaleur initié par le SIPPAREC, acteur majeur de la relance de la géothermie en Île-de-France.

AGENDA 2017

→ Le prochain comité du SIPPAREC aura lieu à l'Espace Van Gogh - 62, Quai de la Rapée - 75012 Paris le jeudi 23 mars 2017 à 10h.

→ Les prochains petits-déjeuners du SIPPAREC

Pour participer aux petits-déjeuners du SIPPAREC, inscrivez-vous auprès du service communication : communication@sipparec.fr

MARDI 21 FÉVRIER 2017 > Petit-déjeuner ville connectée sur le thème « Ouverture et mutualisation des données : enjeux et propositions du SIPPAREC »
ESPACES DIDEROT - 10, RUE TRAVERSIÈRE - 75012 PARIS

→ Le SIPPAREC sera présent à l'AMIF les 28, 29 et 30 mars prochains sur le stand commun des Services Publics Urbains du Grand Paris.

JEUDI 20 AVRIL 2017 > Petit-déjeuner du groupement de commandes pour les services de communications électroniques : présentation des marchés Outils de Relation Citoyen
ESPACES DIDEROT - 10, RUE TRAVERSIÈRE - 75012 PARIS

MARDI 13 JUIN 2017 > Petit-déjeuner de la concession électricité sur la rénovation des colonnes montantes
ESPACES DIDEROT - 10, RUE TRAVERSIÈRE - 75012 PARIS

LES SERVICES
PUBLICS URBAINS
DU GRAND PARIS

Un « pôle énergie » à l'échelle francilienne

Les cinq syndicats intercommunaux d'énergie en Île-de-France*, dont le SIPPAREC, viennent de s'engager dans la création du « Pôle énergie Île-de-France ».



L'objectif est de mutualiser et partager les expertises développées par chacun dans le domaine de l'énergie et de **mettre en commun moyens**

et **compétences** sur des projets spécifiques. Cette démarche répond à la volonté de structurer le dialogue entre les syndicats franciliens et disposer d'une instance souple de **partage d'expertises et de savoir-faire**.

Parallèlement, afin d'harmoniser les compétences des deux syndicats intervenant en matière d'énergie sur le territoire de la Métropole du Grand Paris, le SIPPAREC a intégré dans ses statuts la compétence de distribution publique et de fourniture de gaz. Cette évolution des compétences du SIPPAREC conduira à trouver des complémentarités nouvelles de travail avec le SIGEIF, comme c'est déjà le cas dans un certain nombre de domaines (collecte des certificats d'énergie, détection des réseaux, contrôles et échanges techniques...).

* Le SIPPAREC (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication), le SIGEIF (Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France), le SMDEGTVO (Syndicat mixte départemental d'électricité, du gaz et des télécommunications du Val-d'Oise), le SDESM (Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne) et le SEY 78 (Syndicat d'énergie des Yvelines).

Dernière parution



Le compte-rendu du petit-déjeuner intitulé « Agir ensemble contre la précarité énergétique » vient de paraître.

Il présente les dispositifs du Fonds social précarité et efficacité énergétique (FSPEE), dont la dotation annuelle de 400 000 € a été reconduite, notamment pour l'aide au paiement des factures et l'achat d'ampoules LED.

Pour en savoir plus, consultez le compte-rendu sur www.sipparec.fr